

Pour une Région d'innovations

✓ Devenir une Région exemplaire : aménagement de tous les bâtiments et espaces verts de la région en faveur de la biodiversité

Mettre en place sur les bâtiments, y compris dans les lycées et les espaces verts de la région, une gestion différenciée, la création de mares, l'utilisation d'essences locales pour sensibiliser le grand public et les lycéens aux enjeux de préservation de la biodiversité.

✓ Pousser des programmes d'excellence et d'innovation pour la protection de l'environnement aquatique dans les Réserves Naturelles Régionales et Parcs Naturels Régionaux

Conditionner l'aide de la Région à l'émergence de pôles d'excellence pour la protection et la restauration du patrimoine naturel aquatique.

✓ Un suivi annuel partagé de la consommation d'espaces à l'échelle des SCoT (Schémas de Cohérence Territoriale)

Maîtriser et réduire l'artificialisation des sols de 50 % d'ici 2020 en Rhône-Alpes. Cela correspond à l'objectif de la stratégie foncière de l'Etat en Rhône-Alpes que nous soutenons. Il convient de définir un objectif cohérent pour l'Auvergne.

✓ Développer une agriculture climato-intelligente en tant que chef de file en matière de climat, d'énergie

Promouvoir dans le Plan de Développement Rural et par des investissements en recherche (programme 4 pour 1 000) la capacité de séquestration du carbone par les sols agricoles.

✓ Généraliser la sylviculture continue, rentable et proche de la nature dans les Parcs Naturels Régionaux

Former à cette pratique vertueuse et rentable économiquement et la généraliser.

✓ Développer la consigne des emballages

Intégrer un axe sur le réemploi des emballages dans la politique régionale de prévention et de réduction des déchets.

Pour une Région respectueuse de la vie et de la santé

✓ Un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) dans chaque commune de Parc Naturel Régional, Réserve Naturelle Régionale ou territoire sous contrat Vert et Bleu

Poursuivre le travail de connaissance de la biodiversité afin qu'elle soit mieux prise en compte dans tous les projets d'aménagement.

✓ Poursuivre la mise en œuvre du SRCE, garant de la continuité écologique

Maintenir et augmenter l'assise financière des contrats Verts et Bleus et articuler ces contrats avec la logique de bassins versants des trois SDAGE et de la Directive Cadre sur l'Eau.

✓ Renouer avec la naturalité de nos cours d'eau et bénéficier de ses bienfaits

Dordogne, Allier, Loire, Rhône, etc. : garantir la fonctionnalité de nos cours d'eau, des sources aux estuaires.

✓ Généraliser des SCoT intégrant la gestion économe de l'espace, la biodiversité, le changement climatique, la ressource en eau

Pour la Région, chef de file en matière d'aménagement du territoire, les SCoT sont des outils majeurs. Ils peuvent participer à la prise en compte des aspects environnementaux prioritaires qui relèvent également des compétences régionales.

✓ Promouvoir une agriculture de qualité

Une région sans OGM, des produits en circuits courts labellisés Bio ou respectueux de l'environnement.

✓ Encourager et préserver les forêts laissées en libre évolution

Inventorier et protéger les forêts anciennes relictuelles et poursuivre l'engagement régional pour le projet «FRENE».

✓ Des villes-santé DMS avec des actions pour favoriser la nature en ville

Porter un Plan Régional Santé-Environnement 3 ambitieux.



Pour une Région exemplaire en matière d'économie

✓ Un corridor étoilé dans chaque commune de Parc Naturel Régional, Réserve Naturelle Régionale ou territoire sous contrat Vert et Bleu

Inciter à l'extinction de l'éclairage public la nuit et à la mise en œuvre d'un éclairage public respectueux de la biodiversité et renforcer ainsi la fonctionnalité des corridors écologiques en créant la Trame Noire.

✓ Renoncer à l'implantation de petites centrales hydroélectriques

Assurer la cohérence entre les Shémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) et Climat Air Energie (SRCAE) avec les objectifs des SDAGE 2016-2021. Les objectifs énergétiques des SRCAE sont discordants avec les objectifs écologiques des SRCE et du projet des SDAGE 2016-2021.

✓ Opposition morale et financière au projet d'autoroute A45 (Lyon - St Etienne), à la ligne ferroviaire Lyon-Turin, à la ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon

S'opposer à la réalisation des projets dont l'impact sur l'environnement est considérable et qui va à l'encontre des grandes politiques publiques régionales et nationales (SRCE, Stratégie foncière, Plan Climat...).

✓ Promouvoir les bénéfices de l'agroécologie

Développer les pratiques agricoles alternatives dans le Plan de Développement Rural.

✓ Poursuivre le projet Syl'acctes

Promouvoir par les aides régionales la sylviculture qui favorise la prise en compte effective de la biodiversité dans la gestion forestière.

✓ Favoriser une filière Bois-Energie respectueuse des enjeux environnementaux

Le développement du bois-énergie doit prendre en compte la disponibilité de la ressource locale et les nombreux autres bénéfices du milieu forestier.

✓ Mettre en place un Observatoire régional Biomasse pour accompagner le développement de la méthanisation

Soutenir des projets de méthanisation pour des installations à l'échelle du territoire intégrant une vision globale.

ELECTIONS REGIONALES 2015 Nos propositions

- ▶ AGRICULTURE
- ▶ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- ▶ BIODIVERSITE
- ▶ EAU
- ▶ FORET
- ▶ SANTE, POLLUTION

